

Le présent ouvrage dédié aux dirigeants publics et aux mandataires sociaux est l'expression d'une conviction, celle de disposer d'entreprises et établissements publics performants contribuant à la croissance économique du Cameroun. Les auteurs qui y ont collaboré participent à leur manière à concrétiser cette conviction à travers des analyses critiques des lois n° 2017/010 et n° 2017/011 du 12 juillet 2017. Ils répondent aux questions suivantes : L'approche contractuelle de l'entreprise publique garantit-elle sa performance? Du point de vue juridique stricto sensu quelles sont les constantes, les innovations, les apports et les implications des lois du 12 juillet 2017 ? Quelles en sont les innovations au regard de la gestion des ressources humaines ? Quelle en est la plus-value en matière de décentralisation ? Quelles sont les obligations devant être assumées par les responsables des établissements publics et des entreprises publiques ? Quelles sont les conséquences organisationnelles prévisibles de ces lois sur les mécanismes de gouvernance ? Quelle est la portée des mesures transitoires des lois de 2017 ? À travers les lois de 2017, l'État légifère sans gouverner ?



Viviane ONDOUA BIWOLE, Maître de Conférences à la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de l'université de Yaoundé II-Soa au Cameroun, est Directeur Général Adjoint de l'Institut Supérieur de Management Public (ISMP) et auteure de trois ouvrages.



Jean-Claude TCHEUWA, Agrégé des facultés de droit, Professeur à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (F.S.J.P.) de l'Université de Yaoundé II-Soa, est Chef de Division des Affaires Juridiques (DAJ) au Ministère de l'Administration Territoriale.

Dédicace le 27 juin 2018

à l'amphithéâtre de l'ENAM

de 14H à 16H

Disponible dans les librairies !



**Prix
10 000 FCFA**